

### Reprise des contrôles

Les contrôles vont reprendre le 11/05 dans les conditions différentes qui vous ont été transmises par mail.

La procédure de contrôle officiel sera AT : sur une seule traite (soir ou matin) afin que l'ensemble des élevages puisse avoir des résultats (production et qualité) avant fin mai.

### Analyse d'eau : Résultats

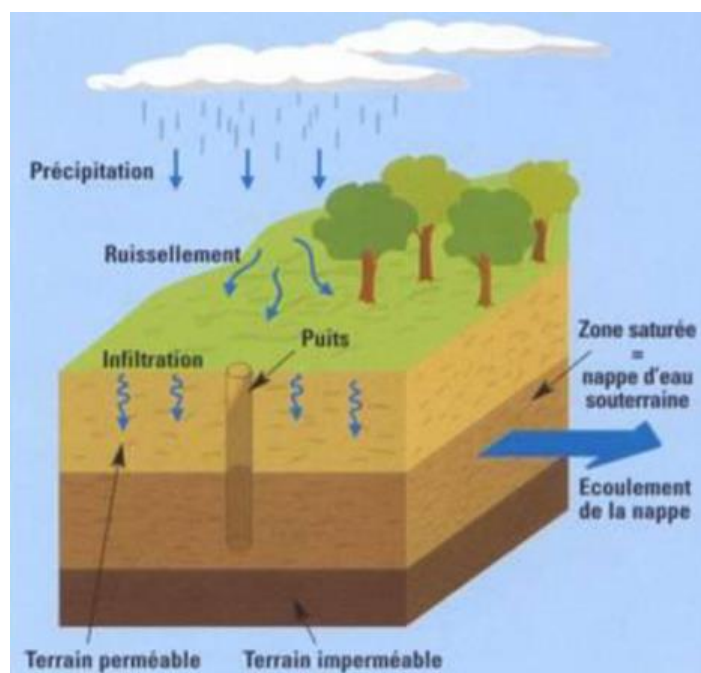
Les 71 résultats d'analyses de 2020 montrent une détérioration de la qualité de l'eau, 87 % ne répondent pas aux critères de potabilité en bactériologie et 39 % en nitrates !!!

**Naturellement, une eau souterraine ne contient pas ou peu de bactéries...**

	<i>nitrates</i>	<i>nitrites</i>	<i>dureté</i>	<i>fer</i>	<i>ph</i>	<i>Matière organique</i>	<i>Coli Tot</i>	<i>EColi</i>	<i>Entéro</i>	<i>Sulfito réductrice</i>
Norme	< 50 mg/L	< 0,5 mg/L		< 0,2mg/L	6,5 à 9	< 3 mg/L	Absence	Absence	Absence	Absence
Moyenne 2020	42,21	0,02	18,78	0,20	6,86	1,11	40,80	7,35	3,05	11,29

Les bactéries de type Coliformes sont **d'origine fécale**, la norme est de 0/100 ml, la moindre présence peut provoquer des diarrhées, sur les veaux, être à l'origine des mammites, des métrites.

Certes la pluie de cet hiver a provoqué un lessivage important, d'où la nécessité de vérifier l'étanchéité des puits et des forages, créer un périmètre de protection des zones de captage (clôture pour les animaux, pas de stockage de fumier,...).

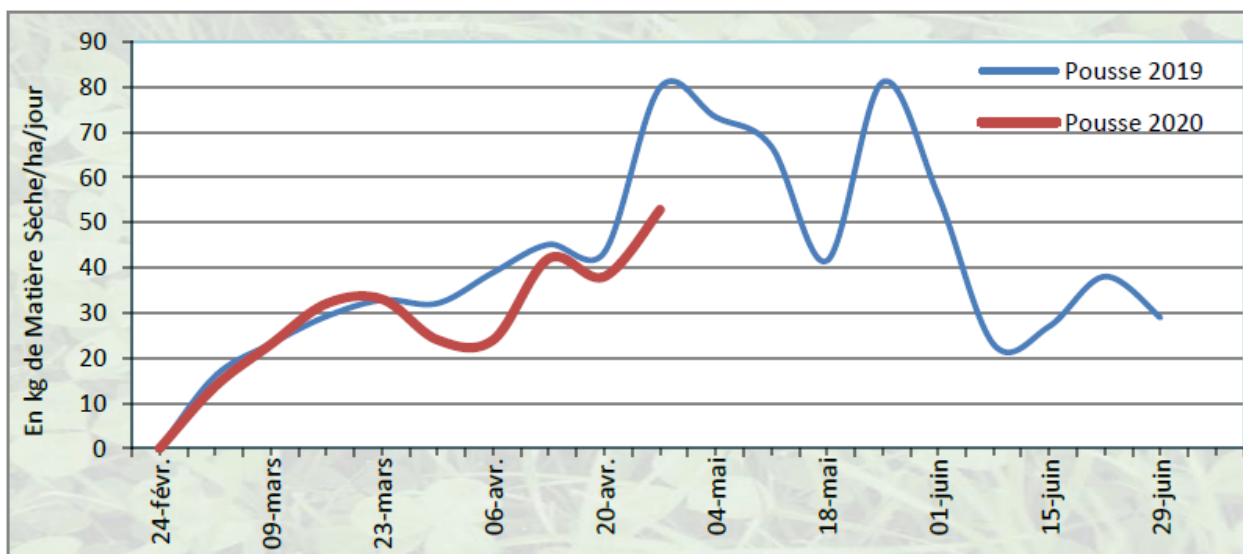


Il faut penser également à faire vérifier les systèmes de traitement, désinfecter les puits, contrôler les canalisations (corrosion).

*Pour plus d'infos n'hésitez pas à contacter votre conseiller.*

## Rappels sur le pâturage

*Après un fléchissement autour du 15/04, la pousse de l'herbe redémarre avec les récentes pluies. Mais plus faible par rapport à l'an dernier, ce qui permet de gérer vos stocks sur pieds plus facilement, quelques rappels ci-dessous pour vous aider!*



### Nos conseils :

1 - Respecter un temps de séjour de 3 à 4 jours (voir moins en système pâturage tournant dynamique : 1 à 2 jours)

Pour cela prévoir un minimum de 25 ares/vache et des parcelles d'une même surface.

Exemple pour une alimentation 100% herbe :

Croissance	Surface/VL pour régime 100 % herbe (16 kg MS)
40 kg MS/ha/j	40 ares
60 kg MS/ha/j	27 ares
80 kg MS/ha/j	20 ares

2 - Adapter sa ration à l'auge en augmentant le nombre de rations si le retour sur les premières parcelles est trop court soit hauteur d'herbe < 10 cm.

3 – Eviter le surpâturage : ne pas pâturer à moins de 5 cm. (7 cm en PTD ou gaine de la plante à protéger)

4 – Faire pâturer les premières parcelles fauchées quand les repousses sont suffisantes soit hauteur > 10 cm.

5 – Respecter un temps de repos et de repousses d'au moins 21 jours par paddock.

6 – Respecter une hauteur de fauche sur prairie > 7 cm.

7 – Faucher les excédents quand l'herbe est > 15 cm et si le stock d'herbe sur pied est suffisant.

Au talon	À la cheville	Mi-botte
5 cm	10 cm	15 cm



5 cm



10 cm



15 cm

**ANTICIPER** : Ajout éventuellement de l'enrubannage réalisé depuis au moins un mois dans des cas de manque d'herbe sur pied.